

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 JANVIER 2019

COMPTE RENDU

Le Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps s'est réuni le 23 Janvier à 19h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise, sous la Présidence de Monsieur Francis BOUCLET, Président.

La séance ouverte, Madame Anne-Sophie VIDOR est élue Secrétaire.



Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délégation du Président **Compte Rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Président.

FINANCES

Transfert de la compétence Assainissement **Protocole de transfert d'emprunts et d'impayés avec le Crédit Agricole Nord de France**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, a autorisé le Président à signer le protocole d'accord relatif au transfert d'emprunts et d'impayés avec le Crédit Agricole Nord de France.

Transfert de la compétence Assainissement **Avenants aux emprunts contractés auprès du Crédit Agricole Nord de France**

L'assemblée, unanime, a autorisé le Président à conclure des avenants aux emprunts contractés auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Régie Assainissement **Souscription d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Nord de France**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé le Président à souscrire une ligne de trésorerie, affectée au budget « Assainissement Régie » auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Transfert de la compétence Assainissement **Gestion des emprunts contractés auprès de la Caisse d'Epargne**

L'assemblée, unanime, a autorisé le Président à mettre fin à l'ensemble des 10 prêts souscrits auprès de la Caisse d'Epargne et repris par la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps, afin d'en conclure 10 nouveaux.

Transfert de la compétence Assainissement – Impayés **Prêt relais contracté auprès de la Caisse d'Epargne**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, a autorisé le Président à contracter un prêt relais auprès de la Caisse d'Epargne.

Régie Assainissement

Souscription d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président, à souscrire une ligne de trésorerie, affecté au budget « Assainissement Régie » auprès de la Caisse d'Epargne.

Transfert de la compétence Assainissement

Protocole de gestion des impayés avec la SFIL

L'Assemblée communautaire, à l'unanimité, a autorisé le Président à signer la lettre convention avec la SFIL pour la mise en place d'un délai de paiement relatif aux sommes impayées générées par le SIAMR auprès de cette banque.

Régie Assainissement

Refinancement d'emprunts avec la SFIL

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a autorisé le Président à procéder au refinancement de deux emprunts souscrits par le SIAMR auprès de la SFIL en contractant un nouvel emprunt.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019

Demande de subvention pour le réaménagement et l'extension de la déchèterie intercommunale – Phase 2.2 du Pôle Technique Environnemental et pour les travaux d'aménagement de la troisième phase du Parc d'Activités des 2 Caps

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à déposer deux dossiers de demande de subvention de DETR 2019. L'un d'un montant de 793 000 € pour le réaménagement et l'extension de la déchèterie intercommunale – Phase 2.2. L'autre, d'un montant de 1 327 785 € pour les travaux d'aménagement de la troisième phase du Parc d'Activité des 2 Caps.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Pays d'Opale

Avis de La Terre des 2 Caps

L'assemblée délibérante unanime a rendu un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme Communautaire de la Communauté de Communes Pays d'Opale.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de Desvres - Samer

Avis de La Terre des 2 Caps

L'assemblée délibérante unanime a rendu un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme Communautaire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

DÉCHETS MÉNAGERS

Pôle Métropolitain Côte d'Opale (PMCO)

Convention de partenariat relative à l'étude territoriale sur l'adaptation des centres de tri à l'évolution des consignes de tri

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à signer la convention de partenariat relative à l'étude territoriale. La participation de La Terre des 2 Caps s'élèvera à 1 029,43 € TTC.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Pays Boulonnais

Convention pour l'ingénierie PCAET et COTRI

L'assemblée unanime a autorisé le Président à signer la convention de cofinancement avec les EPCI du Pays Boulonnais sous maîtrise d'ouvrage de la CAB. La participation de La Terre des 2 Caps s'élèvera à 10 717,50 €.

COMMUNICATION, CULTURE ET PATRIMOINE

Réseau intercommunal de la lecture publique « Biblio2Caps » Demande de subvention à la Médiathèque Départementale pour l'acquisition d'une nouvelle version du Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB) et du portail associé

Afin d'acquérir une nouvelle version du SIGB et du portail associé, le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à soumettre une demande de subvention auprès de la Médiathèque Départementale.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Assainissement Convention de prestation de services dans le cadre de l'exercice de la compétence Assainissement avec la commune de Landrethun-le-Nord

L'Assemblée par 30 voix pour et 1 contre (R.TOURRET), a autorisé le Président à signer une convention avec la commune de Landrethun-le-Nord, afin de lui confier des missions de suivi et d'entretien de la station d'épuration, contre une prise en charge forfaitaire de 4 600 €.

Assainissement Convention de mutualisation de moyens matériel avec la commune d'Audinghen

Afin de mutualiser les moyens de l'intercommunalité, le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à signer une convention de mise à disposition d'un tracteur et de rampes avec la commune d'Audinghen. Le coût de la prestation sera facturé au forfait horaire de 20 € TTC.

Assainissement Avenant au contrat de Délégation de Service Public (DSP) de la commune d'Ambleteuse

L'assemblée, à l'unanimité, a autorisé le Président à signer un avenant au contrat de Délégation de Service Public avec la commune d'Ambleteuse afin de préciser que :

- La Terre des 2 Caps se substitue à la commune d'Ambleteuse en qualité d'autorité organisatrice, dans tous les droits et obligations liés à l'assainissement collectif du contrat de délégation de service public initial,
- La commune d'Ambleteuse reste l'autorité organisatrice dans tous les droits et obligations liés aux eaux pluviales strictes ainsi qu'au suivi de la qualité des eaux de baignade. La rémunération du délégataire pour ces activités sera donc perçue auprès de la commune d'Ambleteuse.

Assainissement Instauration de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité a décidé de mettre en œuvre une PFAC sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, à compter du 1^{er} février 2019. Il a déterminé le tarif de 1 800 € pour les nouvelles constructions, et de 1 400 € HT pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif en limite de domaine public.

Assainissement Fixation du tarif assainissement pour les communes de Wissant, Réty et Ambleteuse

L'assemblée, par 25 voix pour, 5 abstentions (C.DESCHAMPS, A.OMNES, D.GAVOIS, P. BERNARD, M.HEQUET et 1 contre (B.BRACQ), a autorisé une révision tarifaire des redevances d'assainissement collectif, à compter du 1^{er} février 2019, pour les communes d'Ambleteuse, Réty et Wissant.

Assainissement

Fixation des tarifs de contrôle de conformité de l'Assainissement Collectif (AC) et de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

L'assemblée à l'unanimité, a autorisé le Président à uniformiser les tarifs de l'Assainissement Collectif et de l'Assainissement Non Collectif au 1^{er} février 2019 comme suivant :

- Pour l'Assainissement Collectif

Prestation	Montant
Diagnostic de bon fonctionnement	140 € HT
Contrôle dans le cadre d'une vente	180 € HT
Contre-Visite	80 € HT par visite

- Pour l'Assainissement Non collectif (ANC)

Prestation	Montant
Visite de contrôle, de conception, de réalisation	140 € HT par visite
Diagnostic de bon fonctionnement	140 € HT
Contrôle dans le cadre d'une vente	180 € HT
Contre-Visite	80 € HT par visite

Assainissement

Fixation du tarif de dépotage de la Station d'Épuration (STEP) de Marquise

Le Conseil Communautaire unanime a décidé d'appliquer, à compter du 1^{er} février 2019, le tarif de 20 € HT/m³ pour le coût de dépotage au sein de la Station d'Épuration de Marquise.

SERVICES DE PROXIMITÉ

Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants « La Terre des P'tits Caps » et « Récré à Caps »

Demande de subvention auprès de la CAF au titre de l'appel à projet Fonds Publics et Territoires pour les actions passerelles

L'assemblée unanime a autorisé le Président à déposer une demande de subvention auprès du Fonds Publics et Territoires pour mener des actions passerelles entre les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants et certaines écoles du territoire.

Demande de subvention au Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP)

L'assemblée unanime a autorisé le Président à solliciter auprès du REAAP, une subvention à hauteur de 70% des dépenses envisagées, soit 2 800 €.

TRAVAUX ET MOYENS

Conventions avec l'Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM) pour l'entretien de divers sites en 2019

Le Conseil Communautaire unanime a adopté la proposition du rapporteur et a autorisé le Président à signer avec l'AAEPM quatre conventions pour l'entretien de divers sites, pour un montant total de 13 612,62 €.

QUESTIONS DIVERSES



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h50.

Compte rendu affiché le 30 Janvier 2019, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.